



## **CAMPAGNE DE RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EDUCATION**

### **Annonce de contribution de la Côte d'Ivoire**

**Au lendemain de la crise qu'elle a traversée, la Côte d'Ivoire s'est engagée à restaurer et à jeter les bases d'un développement à long terme de son système éducatif.**

**Dans ce cadre, un Plan Sectoriel de l'Education/Formation intérimaire couvrant la période 2012-2014 a été élaboré et adopté par le Groupe Local des Partenaires pour l'Education en 2011.**

**Grâce à une mobilisation remarquable des ressources internes comme extérieures, ce Plan a connu un début d'exécution. Il a permis d'accroître l'accès à l'éducation à tous les niveaux. Au plan budgétaire, le Gouvernement a maintenu la priorité accordée à l'Education à travers un effort de mobilisation remarquable en dépit du contexte de sortie de crise :**

- la part du Produit Intérieur Brut consacrée aux dépenses d'éducation a été de 5,3 % et de 5,6 % respectivement en 2012 et en 2013 ;**
- la part du budget de l'Etat consacrée aux dépenses d'éducation a été de 19,6 % et 18, 8 % respectivement en 2012 et en 2013 ;**
- le Gouvernement ivoirien ambitionne de porter la part du Budget de l'Etat à 24,2 % en 2015, 24,6 % en 2016, 24,9 % en 2017 et 25,3 % en 2018.**

**Le souci d'améliorer la qualité des apprentissages a conduit à mettre en place un Service d'évaluation des acquis scolaires, doté d'un budget de fonctionnement. Ce dispositif qui renforce le pilotage pédagogique est complété, par les évaluations effectuées dans le cadre du PASEC.**

**Le Gouvernement anticipe la fin du plan intérimaire et initialise le processus de développement d'un plan décennal avec l'actualisation prochaine du diagnostic.**

**Ce plan s'attachera à prendre en charge plus efficacement les problématiques liées à la préparation et à l'atténuation des risques de conflits ainsi que celles portant sur les questions d'équité et de genre.**

**Enfin, nous nous engageons à poursuivre les efforts pour rendre disponibles et régulières les données statistiques scolaires afin d'améliorer la gouvernance et le pilotage de notre système, en coopération avec l'UNESCO (ISU).**